

La firme met à l'enquête des travaux d'adaptation sur l'ancien site romontois de Tetra Pak

Rolex investit 33 millions



Rolex adaptera cette halle ainsi qu'une partie de la halle voisine (à g.). Thomas Delley

« STÉPHANE SANCHEZ

Transformation » Avant de s'installer dans son usine bulloise en 2029, Rolex passera par une phase de production transitoire à Romont, sur le site de l'ancienne usine Tetra Pak. Le fabricant vient de signer le contrat de bail avec le propriétaire du site, l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF). « Il court jusqu'au 30 septembre 2029 », confirme Corinne Rebetez, porte-parole de l'ECPF, sans dévoiler le montant du loyer. L'investissement prévu, lui, figure dans le dossier de mise à l'enquête des travaux lancé ce vendredi, sous la rubrique « coût de la construction selon SIA: 33 millions de francs ». Rolex SA signe la demande de permis. « C'est Rolex qui décide, gère et finance ces travaux », note la porte-parole.

« **Habillage horloger** »

Concrètement, l'horloger de luxe occupera la halle nord du site, voisine de l'usine Vetrotech. Côté parking, cette halle sera dédiée à l'accueil et à l'administration. Au rez, on trouvera notamment des bureaux (221 m²), un local de sécurité, une infirmerie et un local d'allaitement. Des locaux techniques, une cafétéria (200 m²), une salle de repos et des bureaux (83 m²) prendront place à l'étage.

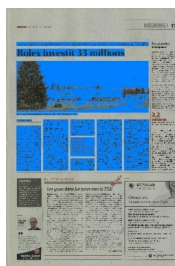
Ces derniers se prolongeront côté sud sous la forme de trois open spaces (427 m² au total) et s'accompagneront notamment d'une salle de conférences (33 m²). Le sous-sol est principalement consacré à l'informatique, avec un data center. Le gros de la halle sera divisé en trois secteurs de production, d'une surface respective de 2046 m², 2217 m² et 1546 m². Le dossier d'enquête parle de

« fabrication » ou l'« usinage » « d'habillage horloger ».

Contactée par *La Liberté*, Rolex SA ne fournit aucun détail, notamment sur le rôle de ces différents secteurs dont les plans dessinent en filigrane jusqu'à l'emplacement des machines.

Une partie du bâtiment voisin, au sud, sera connectée à la halle principale par une liaison couverte. Cette deuxième halle abritera le département de recherche et développement (842 m²), des stocks (504 m²), un atelier (161 m²), des bureaux (176 m²), ainsi que des espaces de réception de marchandises (72 m²) et d'expédition (82 m²). Un portail sera aménagé entre les deux bâtiments, encadrés d'une fermeture périphérique avec contrôle d'accès.

Des citernes sises à l'arrière de la halle principale, côté ouest, seront démolies et remplacées par une annexe énergétique qui



alimentera notamment trois machines frigorifiques et un aérorefroidisseur en toiture, connectés à 18 monoblocs de ventilation intérieure – le tout fait l'objet d'une étude acoustique. Par contre, une étude de trafic n'a pas été jugée nécessaire, selon le dossier à l'enquête, qui ne prévoit pas d'accès nouveau. Le besoin en stationnement est quant à lui estimé à 109 places.

La mise à l'enquête court jusqu'au 13 octobre compris. Selon l'ECPE, Rolex vise toujours une mise en service du site de Romont pour le début 2025. La firme maintient que l'effectif «pourrait atteindre – si tout se déroule comme prévu – le chiffre de 250 à 300 personnes, en grande partie constitué de nouveaux collaborateurs. Ceux-ci seront formés à Romont avant d'être transférés à Bulle.» Pour mémoire, Rolex envisageait en mars dernier d'implanter cet automne un espace de recrutement à la gare de Bulle. Il devrait ouvrir cet automne. »

**«L'effectif
pourrait
atteindre le
chiffre de 250 à
300 personnes»**

Rolex